



Remplacement frigo et moquette

Par **yonamoke**, le **17/03/2015** à **17:02**

Bonjour,
Problème trivial. Mais récurrent chez mon proprio.
Je loue pour 1800 euros depuis 13 ans. Toujours payé en temps.
Mon frigo arrive en fin de vie. Il était là lors de l'installation et est sur l'état des lieux. Ma moquette (mauvaise qualité au départ) rend l'âme.
J'ai demandé le changement du frigo. 2 mois d'attente pour entendre dire par l'agence que le budget donné par le proprio ne répond pas à son installation (200 euros. Coincé sous les placards existants à la base). Donc ils me demandent de mettre la différence pour le changer.
Ne doit-il pas changer à l'identique ?
Pour la moquette, ai-je droit de faire valoir la vétusté pour la changer ? On voit les fibres de base par exemple dans le couloir sans le coton.
Gros problèmes de discussion avec lui qui refuse d'être pris directement et diligente tout à l'agence. Ainsi, 3 ans pour résoudre un problème de fuite d'immeuble, 6 mois pour des robinets à changer (changé via des robinets de basse qualité), etc...
Merci
yonamoke